CHS-CT GIRONDE

DU 29-8-2017

Examen des registres Santé et Sécurité au travail(RSST)

Pour la DIRCOFI, concernant la chaleur au travail et l'absence d'aménagement des horaires pour cause de canicule, le Président a rappelé que la décision des aménagements d'horaires relève du chef de service;
FO a demandé pourquoi une fois de plus, le plan national canicule qui est prévu par décret et existe depuis 2003 n'a jamais été discuté en CHS-CT, ce qui permettrait d'anticiper l'arrivée d'une canicule et de définir les actions à mettre en œuvre. FO a demandé un groupe de travail sur ce point en mai 2018 afin que les agents cessent de pâtir tous les ans de ce manque d'anticipation.

A la DRFIP au service PTGC, suite à l'inondation et à la pompe de relevage en panne, FO a demandé la vérification de cette pompe.

Point sur le budget

Sont validées pour la DRFIP les actions financées par les crédits du CHSCT:
- Intervention d'un psychologue suite au suicide d'un collègue à son domicile.(le déplacement du médecin de prévention sur le site aurait été également souhaitable suite à la demande des agents)
- remplacement de la VMC et de la climatisation au 6ème étage et stores intérieurs au 2ème étage de Mériadeck
- pose de films solaires à Bordeaux Amendes
- 90 trousses de secours
- fourniture et installation d'un climatiseur à Cadillac

Projet de fusion du SIE de la Réole et de Langon

Dans ce projet de fusion, les missions du SIE de La Réole sont transférées au SIE de Langon au 1/1/2018, mais les emplois n'étant pourvus que dans le cadre du mouvement du 1/9/2018, une antenne provisoire travaillant à distance est maintenue à La Réole du 1/12018 au 31/8/2018. Cependant, les interventions dans l'application médoc ne seront prises en charge que par un seul agent à Langon. Interrogée par FO sur la charge supplémentaire de travail pour cet agent, l'administration a indiqué qu'il serait déchargé d'autres tâches.
Concernant les aspects immobiliers, ceux-ci ne seront traités qu'à l'arrivée effective des agents à Langon au 1/9/2018. Bien que l'administration se veut rassurante sur les conditions d'installation en terme d'espace, FO restera vigilant sur ce volet.
FO a voté contre ce projet qui, à nos yeux, n'a pour but, comme toutes les restructurations, que d'absorber les suppressions d'emplois à venir .

Projet de fusion du SIP Bordeaux Amont et Centre

Une délégation FO a rencontré les agents de Bordeaux Centre et a constaté leur mécontentement en ce qui concerne la surface allouée pour les bureaux. En séance, FO a rappelé que les agents de Bordeaux Centre n'avaient eu connaissance des plans cotés que le 23/8 et qu'ils attendent la visite de la Direction. Depuis le début, ils considèrent que les surfaces allouées sont insuffisantes et que la moyenne calculée de 10,98m2/agent n'est pas représentative car cette moyenne est calculée pour l'ensemble du service et non par espace de travail.
FO a également demandé que la charge au sol soit vérifiée pour le local à archives où seront entreposées les armoires.
Si l'ensemble des OS se rejoignent pour dénoncer l'émergence plus que probable de RPS(risques psycho-sociaux) et la gestion désastreuse de cette fusion, notamment sur l'absence de concertation des 2 SIP. FO a voté contre ce projet qui ne tient pas compte de l'avis défavorable de l'ensemble des agents du SIP Centre et de la surface insuffisante pour certains espaces de travail.

Spécialisation du secteur local de la Trésorerie de Créon
Transfert du recouvrement de l'impôt vers les SIP de Cenon, Libourne, La Réole

Alors que chaque année, les effectifs de la DGFIP sont réduits à l'aveugle, les postes comptables en sont à chaque fois davantage fragilisés. L'évaporation de cette mission risque d'accentuer ces suppressions rendant la vie quotidienne au travail de plus en plus insupportable pour les agents.
Pour FO, quand le recouvrement part d'une trésorerie mixte, c'est souvent la survivance de la trésorerie, et donc des emplois des collègues, qui est en jeu.
C'est aussi des conditions de travail dégradées en attendant que la décision politique de fermeture soit éventuellement entérinée.
Même si la Direction se veut rassurante sur le devenir de cette trésorerie spécialisée sur la mission SPL, il n'en demeure pas moins que ce poste comptable dont l'agent qui occupait la fonction accueil est déjà parti, aura besoin d'un agent pour assurer le front office.
FO a donc voté contre ce projet

Transfert du budget des EHPAD :
- **Trésorerie de Castelnau Médoc vers Pauillac**
- **Trésorerie de Soulac vers Pauillac**
- **Trésorerie de Cenon vers Blanquefort**
- **Trésorerie de Saint André de Cubzac vers Blanquefort**

En regroupant les budgets des EHPAD, les trésoreries de Pauillac et Blanquefort voient arriver une charge de travail au 1/1/2018 sans le personnel qui va avec. En effet, les conséquences en terme d'emplois de ces transferts de charges équivalente à 1 emploi pour chacune des 2 trésoreries ne seront tirées qu'au 1/9/2018. La Direction compte sur l'équipe de renfort pour pallier à cette charge. FO dénonce avec force ce transfert de charges qui ne tire les conséquences en matière d'emplois que 8 mois plus tard.
Ce point était vu pour information (donc pas de vote)

FICHE D'EXPOSITION AMIANTE, SUITE A L'INCIDENT S'ETANT PRODUIT L'ETE 2016 A LA CITE ADMINISTRATIVE

Concernant le certificat de présence amiante suite à l'incident intervenu l'été dernier dans les escaliers de la tour B, le Président regrette que le recensement ait été mis en place tardivement. FO demande l'élargissement de ce recensement aux agents mutés, partis en retraite ainsi qu'aux agents de l'équipe de renfort présents dans les services à cette époque. La Direction considère qu'il n'y a pas lieu d'inquiéter inutilement les retraités mais ce point de vue n'engage qu'elle-même.

DISPOSITIF ANTI-OUVERTURE DES FENETRES TOUR A, CITE ADMINISTRATIVE

FO a rappelé le DTA où il est indiqué que les joints des fenêtres de la tour A contiennent de l'amiante. Pour FO, suite au perçage des pare-closes, les vibrations et les chocs entraînés par la perçeuse ont pu libérer des poussières d'amiante. Les joints des fenêtres de la tour A auraient dû être encapsulés avant le blocage des fenêtres, c'est d'ailleurs ce qui avait été envisagé lors de la découverte de l'amiante dans les joints.
FO s'interroge sur les raisons pour lesquelles cette opération n'a pas été réalisée. L'administration a éludé le sujet en précisant qu'elle n'était pas le maître d'ouvrage et que la DTM pilote tous les travaux en lien avec la Préfecture.
FO a demandé l'avis de l'ISST.

DESAMIANTAGE RIA CITE, PLAN DE RETRAIT /MODE OPERATOIRE

FO a attiré l'attention concernant :

- l'escalier d'évacuation qui débouche sur des gravats
- l'ascenseur qui devra resté bloqué et confiné pendant les travaux

Questions Diverses

INCENDIE CITE ADMINISTRATIVE

Suite au départ de feu constaté au 16ème étage tour A de la Cité administrative de Bordeaux vers 16h30 le 8 août 2017, FO a constaté quelques points à améliorer dans la gestion d'alertes incendie. En effet, les mesures mises en œuvre ne semblent pas correspondre aux consignes appliquées lors des exercices d'évacuation(le nombre d'étages évacué, l'ordre d'évacuation donné seulement par le PC de sécurité…).
FO a demandé que la réglementation sur l'évacuation soit inscrite au prochain CHS.
L'origine du feu étant électrique, FO demande si une vérification à tous les étages s'impose. FO a demandé qu'un point soit inscrit au prochain CHS

LESPARRE

Le permis de construire sera présenté à la commission d'accessibilité au mois de septembre pour une validation vers le 20/9.

BULLETIN D'ADHESION

FO-DGFIP - CITE ADMINISTRATIVE - RUE JULES FERRY, 14° ETAGE - TOUR A, 33090 BORDEAUX CEDEX - 05 56 24 81 53
NOM : ----------**PRÉNOM** : ----------
GRADE : ----------**QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL** :----------%
AFFECTATION : ----------